

## COMMUNIQUE DE PRESSE – Pour diffusion immédiate

## Pas de discrimination économique aux HES

(Genève, 26 mai 2014) Dans une convocation à une conférence de presse lancée le 22 mai 2014, des « Etudiant.e.s de la Haute Ecole de Santé (HEdS) » dénoncent le niveau des taxes d'études à la HEdS. La HES-SO Genève a pris connaissance avec étonnement de ce texte émaillé d'erreurs qui appelle plusieurs corrections.

Les classes passerelles « santé » auxquelles cette convocation fait référence dépendent de la réglementation du secondaire II, et non de la HES-SO Genève. Cette formation passerelle s'adresse en effet à des élèves ne remplissant pas encore les conditions d'admissions au Bachelor HES. La taxe annuelle de CHF 16'182.- à laquelle il est fait référence n'est donc pas fixée par la HES-SO Genève.

Les dispositions relatives à ces modules complémentaires sont en vigueur depuis 2011, et aucune modification ne leur a été apportée après l'entrée en vigueur, le 1er avril 2014, de la nouvelle loi sur la HES-SO Genève. La base légale qui s'applique est le RES (règlement sur l'enseignement secondaire), et plus particulièrement son article 15.

La HEdS, école membre de la HES-SO Genève, agit ici comme prestataire pour le compte du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport, en assurant une formation de qualité pour des élèves désireux d'entrer en HES. Elle ne détermine en aucun cas le montant de la formation prélevé, qui est fixé par les accords intercantonaux.

La HES-SO Genève ne pratique aucune forme de discrimination, qu'elle soit géographique, économique ou de toute autre nature. La taxe d'écolage de la HES-SO Genève est fixée à CHF 500.- par semestre pour tous ses étudiantes et étudiants, quels que soient leur nationalité ou leur lieu de résidence. La HES-SO Genève entend ainsi jouer pleinement son rôle d'ascenseur social pour des élèves qui n'avaient pas accès à l'enseignement supérieur avant la création du système HES.

## Informations complémentaires

Marco Cattaneo, chargé de communication HES-SO Genève Tel 079 666 83 85, courriel : marco.cattaneo@hesge.ch

## A propos de la HES-SO Genève

La HES-SO Genève est un acteur fondamental du tissu économique, social et culturel genevois. Ses six hautes écoles proposent des formations supérieures euro-compatibles, 27 bachelors et 16 masters. Ses 11 instituts de recherche participent à de nombreux projets régionaux, nationaux et internationaux et créent un lien solide avec d'importants partenaires économiques et institutionnels. Membre de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale, la HES-SO Genève accueille 5'000 étudiants. Ses écoles sont : la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture, la Haute école de gestion, la Haute école d'art et de design, la Haute école de musique, la Haute école de santé et la Haute école de travail social.